



Le club sportif « Antibes Triathlon » est une association dite de « loi 1901 » qui n'existe que par la bonne volonté de ses membres. Cette association n'a d'autres ressources humaines d'organisation que ses membres bénévoles, d'autres ressources financières que les cotisations de ses membres et les subventions de ses partenaires institutionnels ou privés.

L'adhésion à notre association n'est pas seulement liée au paiement d'une cotisation mais bien au partage de cette notion d'investissement mutuel dans un but commun.

Pour les nouveaux licenciés, la demande de licence peut se faire dès le 02/09/2022 sur le site <https://espacetri.fftri.com>

Nous pourrions donc vous accueillir à notre stand lors de la journée des Sports, dès le dimanche 04 Septembre au Stade du Fort Carré et ensuite aux permanences du club, tous les mardis et jeudis soir à compter du 06 Septembre 2022 avec votre dossier complet.

Informations complémentaires
Web : www.antibestriathlon.com
Mob. : +33 (0) 699 444 217

PRESENTATION DE L'ADHESION

1 DETAILS DE L'ADHESION**1.1 LICENCE F.F.TRI**

En tant que club de triathlon affilié à la Fédération Française de Triathlon nous collectons le montant de la licence F.F.Tri et des assurances optionnelles choisies par l'adhérent que nous reversons entièrement à notre Ligue Régionale Provence-Alpes - Côte-d'Azur, qui elle-même en reverse une partie à la FFTRI.

Pour toute nouvelle inscription au club, la tenue du club est comprise dans le prix (détail ci-dessous)

1.2 ADHESION D'UNE FAMILLE NOMBREUSE**Famille nombreuse :****Cotisation club :**

Une réduction de 20€ sera appliquée sur chaque membre supplémentaire et ce dès le 3^{ème} membre de la famille, sans limite de nombre.

Licence F.F.Tri :

Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un demi-tarif (hors assurances):

- Soit si les deux parents sont licenciés,
- Soit s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non).

**L'École de Triathlon est labellisée 2 étoiles par
la Fédération Française de Triathlon**

Catégories 2023	Licence F.F.Tri Compétition (hors assurances) Jeune Toutes catégories	Cotisation Club RENOUVELLEMENT	Tenue obligatoire pour les nouveaux adhérents
Poussin (2014 - 2015) Pupille (2012 - 2013)	32.70€*	210 €	12 €
Benjamin (2010 - 2011)	32.70€*	245 €	57 €
Minime (2008 - 2009) Cadet (2006 - 2007) Junior (2004 - 2005)	32.70€*	280 €	57 €

Les options assurances sont à définir au moment de la prise de licence par l'athlète sur le site de la FFTRI.

*Assurances : Option 1 : 2,45€ - Option 2 : 4,61€ - Option 3 : 187,82€

La cotisation du club ouvre droit par semaine à :

- **Poussins / Pupilles / Benjamins (débutants) :**
2 créneaux Natation, 1 créneau Course à Pied, 1 créneau Vélo + **les inscriptions aux compétitions du calendrier du club**
- **Benjamins (confirmés) et Minimes (débutants) :**
4 créneaux Natation, 2 créneaux Course à Pied, 1 créneau Vélo + **les inscriptions aux compétitions du calendrier du club**
- **Minimes (confirmés) / Cadets / Juniors :**
6 créneaux Natation, 3 créneaux Course à Pied, 3 créneaux Vélo + **les inscriptions aux compétitions du calendrier du club jusqu'aux épreuves au format Sprint.**

Au-delà de ce format, les inscriptions seront prises en charge à 50% par le club, 50% par l'athlète.

Chaque membre de l'École de Triathlon doit participer à au moins 3 épreuves du Challenge de la Ligue Régionale Provence-Alpes - Côte-d'Azur.

Chaque membre doit porter une tenue officielle du club lors de chaque épreuve et sur chaque podium :

- Soit la tri-fonction du club
- Soit un maillot du club avec cuissard ou collant noir

Entraînement vélo : Pour des raisons de sécurité du groupe, le port du casque et de la tenue club sont obligatoires lors de l'entraînement vélo. **Les parents doivent informer l'entraîneur référent de l'absence de leur enfant à l'entraînement et ce le plus tôt possible.**

Entraînement course à pied : Pour la cohésion du groupe le port de la tenue club est obligatoire lors de l'entraînement Course à Pied.

ENTRAINEMENTS

Ces plannings sont donnés à titre prévisionnel. Ils peuvent être modifiés sur décision du Comité Directeur durant la saison, et ce, pour des raisons techniques sur les structures d'entraînements, météorologiques ou absences momentanées des entraîneurs. Ces éventuelles modifications n'entraîneront pas de remboursement de la cotisation annuelle du club.

En cas de pandémie, si les entraînements sont annulés par arrêté préfectoral, cela n'entraînera pas de remboursement, mais la cotisation au club pourra être prorogée sur sa durée de validité et ce sur décision du Comité Directeur.

Natation : Stade Nautique d'Antibes

Course à pied : Stade du Fort Carré / Stade Nautique d'Antibes (les Lundis)

Vélo : Pour les groupes E.T 1/ E.T 2 /E.T 3, au Parc de la Valmasque pour le VTT

Pour le Groupe Compétition Jeunes, à l'anneau cyclable Maurice Chevalier de Cannes la Bocca (Samedi) ou si sortie route, rendez-vous devant le stade nautique (Mercredi) ou le Parking du Ponteil (Dimanche).

Groupe E.T. 1 [Poussins / Pupilles (débutant)] *

ENTRAINEMENTS			
	Natation	Vélo (VTT)	Course à Pied
Mercredi	14H00 / 15H00		15H30 / 17H00
Samedi	13H30 / 15H00	09H30 / 11H30	

Groupe E.T. 2 [Pupilles (confirmés) / Benjamins (débutants)]

ENTRAINEMENTS			
	Natation	Vélo (VTT)	Course à Pied
Mercredi	14H00 / 15H00		15H30 / 17H00
Samedi	13H30 / 15H00	09H30 / 11H30	

Groupe E.T. 3 [Benjamins (confirmés)* / Minimes (débutants)]

ENTRAINEMENTS			
	Natation	Vélo (VTT ou Route)	Course à Pied
Lundi	19H00 / 20H30 **		18H00 / 19H00 **
Mercredi	14H00 / 15H00		15H30 / 17H00
Vendredi	19H00 / 20H30 **		
Samedi	13H30 / 15H00	Route : 08H30 / 10H30 ** VTT : 09H30 / 11H30	

Groupe Compétition Jeunes [Minimes (confirmés) / Cadets / Juniors] *

	ENTRAINEMENTS		
	Natation	Vélo (Route)	Course à Pied
Lundi	19H00 / 20H30		18H00 / 19H00
Mardi			18H30 / 20H00
Mercredi	14H00 / 15H00 19H00 / 20H30	15H30 / 17H30 **	
Jeudi			18H30 / 20H00
Vendredi	19H00 / 20H30		
Samedi	12H00 / 13H30 13H30 / 15H00	08H30 / 10H30 **	
Dimanche		09H00 / 12H00 **	

** Groupes d'âge à titre indicatif, les groupes seront constitués en priorité par niveau / ** Uniquement les jeunes désignés par l'entraîneur*